

Commission Régionale d'Action Sociale (DR17 du CNRS)
Compte-rendu SNPREES-FO de la réunion du 23 avril 2014

NOUVEAUTES**Nouvelle circulaire du 9 Janvier 2014 sur les aides exceptionnelles :**

Elle remplace celle d'octobre 2009 avec anonymat du demandeur et plafond de l'aide non remboursable augmenté à 1200€.

Possibilité de procédure d'urgence : soumission directe au délégué régional en 48h, CORAS réunie à posteriori. Mise en place de visioconférences, expérimentée à deux reprises.

Renforcement de la communication

Les coordonnées des assistantes sociales sont sur le site extranet.

La plaquette reprend les éléments de travail.

Assistante sociale : Karine Renault remplace Eve Jouanny (partante)

BILAN D'ACTIVITE RESTAURATION SOCIALE

La Restauration sociale représentait 62% du budget en 2013 et 64% en 2012.

Augmentation de la restauration hébergée et baisse des titres repas. Baisse de la restauration propre.

Présentation globalisée "restauration sociale" et "service prestations" mais recettes faciles à différencier.

A. Ranger Gourbil (FO) et G. Levasseur (FSU) soulignent une forte diminution du budget restauration depuis la suppression des titres-repas, qui ne se retrouve pas dans la ligne budgétaire de la restauration hébergée.

C. David (Déléguée Régionale de la DR17)

Tous les titres-repas étaient consommés alors qu'on ne va pas tous les jours dans le resto hébergé.

BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL 2013

Sur 11 sites différents, 5 assistantes sociales, 96 demandes principalement d'agents permanents ITA concernant budget, famille, handicap, santé et vie professionnelle

Suivi des agents en arrêt : maladie, accompagnement, personnes en fragilité.

Difficultés au travail : 10 personnes.

Action nationale attendue sur la prise en charge de la souffrance psychique

Mise en place de rencontres trimestrielles avec la médecine du travail, les ressources humaines basées localement et les responsables d'unité.

Allocation enfant handicapé : en augmentation.

Aides exceptionnelles : en baisse.

Y. Laverret (CGT) : difficulté pour les agents de venir à la délégation à cause d'un problème de discrétion.

A. Ranger Gourbil (FO) : problème du nombre de demandes à gérer avec des difficultés en cas de multi-sites.

N. Le Ludec (responsable pôle action sociale) indique qu'il y a des possibilités de vacations supplémentaires.

Grosse quantité d'ayants-droits sans convention.

PANORAMA DE LA MEDECINE PREVENTIVE

1350 agents suivis sur la DR17.

A l'université du Maine, changement à venir : davantage de collaboration avec la médecine universitaire.

C.David : Service de médecine plus pertinent en partenariat avec l'université (plus d'adéquation quant à la gestion des risques). Dans le cas de manipulation de produits chimiques ou de laser, visite tous les ans, tous les deux ans en cas de risque. Sinon tous les cinq ans si pas de problème particulier. La situation personnelle de l'agent est également prise en compte

POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNELS HANDICAPES

6 actions d'accompagnement, 25 aménagements de postes, 4 opérations d'accessibilité des locaux

43 bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Taux d'emploi de 4.87% au lieu de 6 % prévu par la loi

Selon C. David, le taux d'emploi de 6% serait atteint si tous les bénéficiaires se déclaraient. Elle rappelle que le statut de personnel handicapé donne lieu à possibilité d'aménagement de poste, télétravail, avantages pour la retraite et permet de changer le regard sur le handicap.

Comme on ne peut pas demander de quel handicap il s'agit, il est difficile de faire la part de ce qui relève du handicap ou de ce qui relève d'un manque de capacités au travail.

VEILLE SOCIALE AU TRAVAIL

130 accompagnements de situations individuelles.

23 demandes d'accompagnement de la souffrance au travail.

Dix cellules de veille tenues (2013) organisées par la seule administration, sans représentants du personnel.

La Déléguée Régionale indique que ceux-ci ont seulement un rôle d'alerte de cette cellule.

BUDGET D'ACTION SOCIALE 2014

Restauration sociale en baisse par rapport à 2013 (508.900 € accordé). La Déléguée Régionale indique qu'il y a une mutualisation possible de la ligne restauration entre les délégations régionales.

PROJET D'ENQUETE RESTAURATION

Le but est de toucher les personnes qui n'utilisent pas la restauration sociale (anonymat des réponses).

Le questionnaire est construit de façon à prendre connaissance des raisons pour lesquelles il n'y a pas de fréquentation des restos hébergés et de trouver des voies d'amélioration.

Dans le précédent questionnaire, il y avait un problème de « moyennage » qui ne permettait pas de savoir pourquoi les gens abandonnaient la restauration hébergée (B.Perrot CGT).

Questionnaire montré pendant la CORAS : des observations et des demandes de modifications ont pu être faites par les représentants syndicaux.

QUESTIONS DIVERSES

N. Le Ludec (responsable pôle action sociale) :

Réseau prévention mis en place, accès à un espace écoute MGEN (l'université Rennes 1 a signé).

Participation financière acceptée par le CNRS

Permanences juridiques : non encore mises au point.

Dans le domaine de l'action sociale, la **Commission régionale d'action sociale (CORAS)** est une instance consultative paritaire qui donne son avis sur le budget social de la délégation régionale et le rapport d'exécution du délégué régional transmis au service du personnel ; sur l'application, au sein de la délégation régionale, de la politique nationale d'action sociale.

Elle constitue en tant que de besoin des groupes de travail spécialisés. Elle peut saisir la CNAS de toutes questions relevant de sa compétence.

